

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

*VISAF n° 000 88
22/02/2018*

- VU** la Constitution ;
- VU** le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU** le décret n° 2017-0075/PRES/PM du 20 février 2017 portant remaniement du Gouvernement ;
- VU** le décret n° 2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU** le décret n° 2018-0093/PRES/PM du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Sur** proposition du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 08 novembre 2017 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Théophile SANON, Mle 34 273 B, Médecin généraliste, est nommé Chef de l'Unité de gestion de la performance et de résultologie.

ARTICLE 2 : Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 22 fevrier 2018



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Thieba

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Santé

Nicolas MEDA